

Rapport public Parcoursup session 2024

CNAM PARIS - Licence - Gestion - en apprentissage - Parcours Management - réservée aux bacheliers professionnels

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CNAM PARIS - Licence - Gestion - en apprentissage - Parcours Management - réservée aux bacheliers professionnels (45740)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CNAM PARIS - Licence - Gestion - en apprentissage - Parcours Management - réservée aux bacheliers professionnels (45740)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	180	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Une attention sera portée à la progression de l'élève lors de son parcours scolaire	Bulletins scolaires et fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Une attention sera portée à la progression de l'élève lors de son parcours scolaire	Bulletins scolaires et fiche Avenir	Très important
Savoir-être	Une attention sera portée au professionnalisme de sa candidature	Lettre de motivation, CV et commentaires des bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projection dans le monde du travail - intérêt pour l'apprentissage	Projet de formation motivé, expériences professionnelles, stages	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Une attention sera portée aux activités extra-scolaires de l'élève ainsi que son implication dans la vie du lycée ou de sa formation	CV et projets scolaires mis en avant	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examens des vœux a examiné les dossiers de candidats sans avoir recours à un traitement algorithmique. Elle a examiné les bulletins des candidats, les activités extrascolaires mentionnées et les projets de formation. Une attention particulière a été portée sur les appréciations des enseignants dans les bulletins, notamment lorsque ceux-ci soulignaient un investissement ou une progression du candidat. La commission a également été attentive aux motivations formulées dans le projet de formation en ce qui concerne la spécialité visée et l'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de soigner la présentation de tout type d'activités extra scolaires démontrant une capacité à s'investir dans un milieu associatif ou professionnel. Toute mention de stages ou petit job est la bienvenue.

Le candidat apportera également une attention particulière au projet de formation, en détaillant ses motivations et pour quoi le choix de l'apprentissage. La mention d'une recherche active d'un contrat est appréciée.

Signature :

Bénédicte FAUVARQUE - COSSON,

Président de l'établissement CNAM PARIS